

## Relevé des décisions en séance du Conseil Municipal, le 12 octobre 2023

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT SEINE-MARITIME

Convocation le : 5 oc		Secrétaire de séance : E	BERTOUX Marie-Agnès	
Affichage le : 6 octobre 2023				
Nom Prénom		Nom Prénom		
PONTY Pascal	Р	GRENET Kevin	PVR	
ELSINY Laurent	Р	GOSSE Alan	А	
GABRIEL Nelly	Р	LAPLAIGE Gérald	А	
HAPE Agnès	Р	MALEUX Andrée	Р	
BERTOUX Marie-Agnès	Е	MARTIN Sébastien	Р	
DEGUISNE Viviane	Р	MOREAU Sébastien	А	
CECILE Romain	Е	RICHARD Nathalie	Р	
FOUQUET Emmanuel	Р	Formant la majorité des membres en exercice		
Dames Infa \ COPENET IX for I	) BONEY B	-1		

Pouvoir(s): GRENET Kévin à PONTY Pascal,

Légende : P : Présent(e), A : Absent(e), E : Excusé(e), PVR : Pouvoir

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie de Berville-Sur-Seine, le douze octobre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures et trente minutes, sous la présidence de Monsieur Pascal PONTY, Le Maire.

Le 19 octobre 2023

Date affichage: Le 19 octobre 2023

N° Délibération	Titre	Décision	Pour	Contre	Abstention(s)
Délibération n° 2023-40	Salle des fêtes : Achat de tables	De retenir le devis de l'entreprise SEDI pour un montant de 2 036, 80 € ht.	11	0	0
Délibération n° 2023-41	Service Technique - Sécateur électrique	De retenir le devis de l'entreprise Duclair Motoculture pour un sécateur type Energizer montant de 284, 87 € ht. Monsieur Pascal PONTY, Le Maire, a été invité à quitter la salle du Conseil Municipal et à ne pas prendre part au débat ni au vote de l'assemblée délibérante. En effet, il est partie prenante de la société Duclair Motoculture. Dans ce cadre, Madame Nelly GABRIEL, 2ème Adjointe au Maire s'est chargée d'apporter les explications nécessaires à la prise de décision. Il a été précisé que l'entreprise concurrente proposait un matériel de moindre qualité et le devis a été obtenu après trois relances.	7	1	1
Délibération n° 2023-42	MJC Duclair - Convention de prestations 2023- 2026	D'approuver la nouvelle convention avec la MJC de Duclair pour les années 2023-2026, D'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention et tout document relatif à ce dossier, De fixer à 16 524, 00 € la participation financière de la commune pour une année.	11	0	0
Délibération n° 2023-43	Régie pêche-Borne à tickets	De dénoncer le contrat auprès de Flowbird pour la borne à tickets, De ne pas procéder aux réparations de la borne, De retirer la borne à tickets pour la pêche à la journée du parking place de la mairie, De rendre la plateforme Flowbird l'unique moyen d'accès aux tickets à la journée.	11	0	0
Délibération n° 2023-44	RPI- Projet pédagogique - Participation communale	De ne rien titrer à la coopérative de l'école François HULIN concernant le projet 2021-2022 BIODIVERSIT'UP comme prévu dans la délibération n° 2021-33 afin de financer le projet pédagogique 2023-2024 pour un montant de 1 898, 50 €.	11	0	0
Délibération n° 2023-45	Transports scolaires – Année 2023/2024 – Création d'un arrêt et modifications des horaires pour l'école Primaire.	De créer l'arrêt des cars : La Trémauville, D'approuver les nouveaux horaires des cars.	11	0	0